Rapport d'activité 2018



Observatoire de la qualité de l'air de Mayotte

SOMMAIRE

l.	LA VIE ASSOCIATIATIVE	5
	Missions	5
	Gouvernance	5
	Organisation	5
	Financement	6
II.	PROGRAMME REGIONAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR	8
III.	SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR A MAYOTTE	9
	Zone administrative de surveillance	9
	Réseau de surveillance	9
	Moyens de mesure	9
	Emission des polluants atmosphériques	9
IV.	METROLOGIE	10
	Contrôle qualité de la chaîne d'étalonnage	10
	Système de transmission	10
	Mise en service du deuxième laboratoire mobile	10
V.	BILAN DE L'EVALUATION PRELIMINAIRE 2018	11
	Mesures manuelles	11
	Mesures automatiques	13
VI.	INFORMATION & COMMUNICATION	13
	Réseaux sociaux	17
	Evènementiel	17
	Relations médias	17
	Production	18
	Portail open data	18
VII	. COOPERATIONS REGIONALES ET NATIONALES	19
Λ Γ	INEYES	21

I. LA VIE ASSOCIATIATIVE

Hawa Mayotte est une association régionale régie par la loi 1901, agréée par le Ministère chargé de l'environnement pour assurer la surveillance de la qualité de l'air à Mayotte.

L'association Hawa Mayotte a été créée le 21 novembre 2014 lors de l'Assemblée générale constitutive et agréée le 15 décembre 2014 par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie pour réaliser la surveillance de la qualité de l'air du département de Mayotte. Le dernier agrément a été délivré par arrêté le 15 décembre 2017 pour 2 années.

Missions

Les missions de Hawa Mayotte sont conduites conformément à son Programme régional de surveillance de la qualité de l'air (PRSQA).

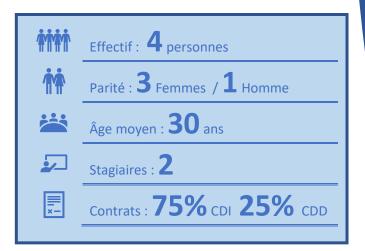


Le premier PRSQA de Mayotte a été validé en 2018. Il est cohérence avec le Plan national de surveillance de la qualité de l'air (PNSQA) qui définit les orientations nationales en matière de surveillance de la qualité de l'air.

Gouvernance

Gage d'indépendance et de transparence, Hawa Mayotte est composé d'un Bureau représenté par 4 Collèges : Etat ; Collectivités territoriales ; Entreprise industrielle ; Associations et personnes qualifiées. Chaque Collège est représenté par un membre qui siège au Bureau.

>> Voir les représentants du Bureau en annexe 1.



Organisation

Personnel

Au 31/12/2018, l'équipe de Hawa Mayotte est composée de 4 personnes.

>> Voir l'organigramme en annexe 2.

Le contrat de l'ingénieure d'études et d'exploitation et chargée de communication prenant fin en août 2018 a été renouvelé en un CDI.

Une quatrième personne a été embauchée pour répondre à l'obligation réglementaire de l'observatoire à réaliser un inventaire d'émission des polluants atmosphériques sur le territoire mahorais.

Cette mission est tenue par Mme Nasfa MADI-SILAHI embauchée en CDD pour un an et diplômée d'un Master en Géographie, Environnement et Aménagement. Elle occupe le poste d'ingénieure d'études chargée de l'inventaire des émissions atmosphériques.

Formation

L'ingénieure d'études a suivi une formation SIG à l'université de Bordeaux pour une initiation à la cartographie.

Dans la même perspective, dans le cadre de la création de portail open data, l'ingénieure d'études à suivi des formations sur la prise en main de la plateforme ArcGIS Online.

Dans le cadre du stage de l'étudiante en DUT, l'ensemble du personnel a réalisé une nouvelle session de formation pour la prise en main du site.

Dans le cadre des inventaires des émissions atmosphériques, l'ingénieure chargée des inventaires a réalisé une formation de 2 jours sur les bases de données chez DALIBO à Paris. Une formation complétée par des formations inter-AASQA chez Atmo Nouvelle Aquitaine et Atmo Réunion.

Stage

En 2018, Hawa Mayotte a accueilli deux stagiaires :

- une collégienne en classe de 3^{ème} au Collège de Kawéni (K2) pour un stage de découverte du milieu professionnel pour une durée d'une semaine (janvier 2018),
- une étudiante en DUT GEA (Gestions des Entreprises et Administrations) à l'IUT d'Aurillac pendant 10 semaines (avril à juin 2018).

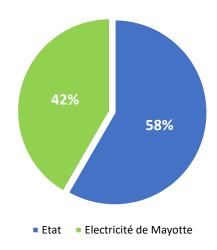
Le stage de l'étudiante a porté sur la création et le développement des réseaux sociaux de l'association.

Financement

Le financement de l'observatoire, en 2018, est biparti, l'Etat (58%) et Electricité de Mayotte (42%) au titre de la taxe générale sur les activités polluante, en sont les principaux financeurs.

Produits de Hawa Mayotte

En 2018, la subvention de fonctionnement accordé par l'Etat est de 149 782 €, celle d'investissement accordé par l'Etat est de 89 825 € et les dons libératoires issus de la TGAP versés par EDM s'élève à 171 000 €.



Répartition du budget

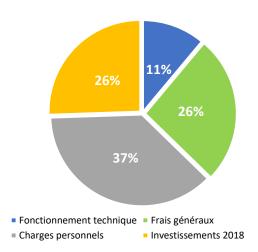
La répartition du budget 2018 a été alloué comme suit :

Fonctionnement technique: 51 582 €

Frais généraux : 121 753 €

- Charges de personnels : 172 877 €

- Investissement: 118 724 €



Ressource de fonctionnement

Les ressources de fonctionnement se sont répartis comme suit :

Dons TGAP (EDM): 160 000 €

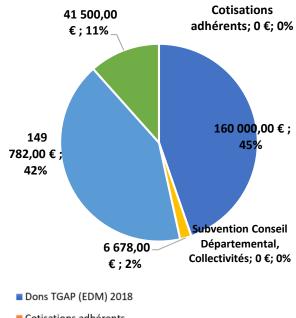
Cotisations des adhérents : 0 €

Subventions Conseil Départemental,
 Collectivités : 0 €

Subventions Etat « Phyto-Pesticides »: 149 782 €

Subventions Etat

- Affectation du résultat 2017 : 41 500 €

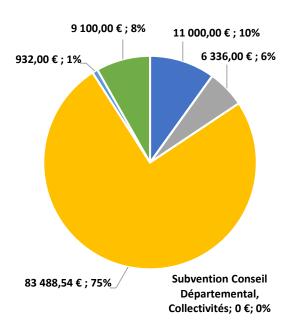


- Cotisations adhérents
- Subvention Conseil Départemental, Collectivités
- Subventions Etat 2018 "Phyto-Pesticides"
- Subventions Etat 2018
- Affectation du résultats 2017

Ressource d'investissement

Les ressources d'investissement ont été allouées comme suit :

- Dons TGAP (EDM) : 11 000 €
- Subventions Conseil Départemental,
 - Collectivités : 0 €
- Subventions Etat « Phyto-
 - Pesticides »: 6 336 €
- Subventions Etat: 83 488,54 €
- Affectation du résultat 2017 : 932 €
- Fonds propres réserve : 9 100 €



- Dons TGAP (EDM) 2018
- Subvention Conseil Départemental, Collectivités
- Subventions Etat 2018 "Phyto-Pesticides"
- Subventions Etat 2018
- Affectation du résultats 2017
- Fonds propres réserve

II. PROGRAMME REGIONAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR

En 2018, Hawa Mayotte a publié son premier Programme Nationale de Surveillance de la Qualité de l'Air.

Pour chaque région il est obligatoire d'organiser, par un programme, la surveillance de la qualité de l'air. Il est donc rédigé un document de planification pour une durée de 5 ans. Le PRSQA a pour objectif de définir un cadre de gouvernance et de financement jusqu'en 2021.

Le PRSQA de Mayotte est disponible sur notre site internet dans la rubrique « Etudes et publications ».

Il comporte 5 axes majeurs qui s'articulent en différents objectifs à réaliser ou atteindre par Hawa Mayotte.



Adapter le dispositif de mesure aux enjeux nationaux



Accompagner les acteurs en faveur de la qualité de l'air



Organiser la communication pour faciliter l'action



Se donner les moyens d'anticiper



S'assurer la réussite du PRSQA

Le Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air définit pour la période 2016-2021 comporte 18 objectifs autour de 5 axes prioritaires.

Axe 1 : Adapter le dispositif de mesure aux enjeux nationaux

Définir la stratégie de surveillance

Améliorer la connaissance des émissions

Répondre aux priorités réglementaires

S'inscrire dans une démarche qualité

Structurer les observations de demain

Axe 2 : Accompagner les acteurs en faveur de la qualité de l'air

Faciliter une approche intégrée climat-airénergie

Faciliter une approche intégrée air-santé

Renforcer la prise en compte du lien qualité de l'air, urbanisme et mobilité

Impliquer les acteurs locaux dans la problématique de la qualité de l'air

Axe 3 : Organiser la communication pour faciliter l'action

Rendre plus accessible l'information sur la qualité de l'air

Mobiliser tous les acteurs locaux pour une meilleure communication

S'inscrire dans une démarche évolutive

Axe 4 : Se donner les moyens d'anticiper

Renforcer et diversifier les partenariats

Répondre aux besoins relatifs à la qualité de l'air intérieur

Accompagner les industriels dans l'évaluation environnementale de la qualité de l'air

Axe 5 : S'assurer la réussite du PRSQA

Optimiser le système d'ensemble

Développer un financement multipartite

Anticiper l'évolution de Hawa Mayotte

III. SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR A MAYOTTE

Zone administrative de surveillance

Afin de répondre aux exigences de la directive européenne 2008/50/CE, l'île de Mayotte a été considérée comme une seule zone de surveillance : zone régionale (ZR). La ZR est constituée par l'ensemble du territoire mahorais, dépendances comprises. Elle comprend une unité urbaine de plus de 50 000 habitants (Mamoudzou : 58197 habitants).

Réseau de surveillance

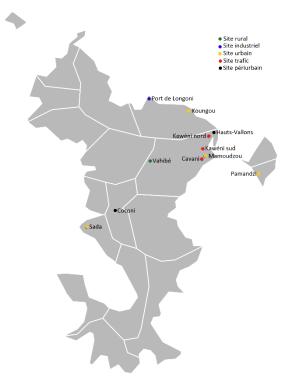
Hawa Mayotte est encore en régime d'évaluation préliminaire de la qualité de l'air, 10 sites de mesure ont été choisi : 4 sites urbains, 2 sites sous influence du trafic, 2 sites périurbains, 1 site sous influence industriel, 1 site rural.

Moyens de mesure

Afin de récolter les résultats de son évaluation préliminaire, Hawa Mayotte dispose d'outils de mesure qui lui permettent de caractériser la qualité de l'air sur ses différents sites de mesure :

- → Deux laboratoires mobiles (type remorque) équipés d'analyseurs de polluants atmosphériques et d'appareils météorologiques pour la mesure en continu de polluants réglementés: particules PM₁0 et PM₂,5, ozone (O₃), dioxyde d'azote (NO₂), dioxyde de soufre (SO₂) et monoxyde de carbone (CO). Le deuxième laboratoire mobile a été livré en juillet 2018.
- → Des échantillonneurs passifs pour la mesure du benzène, dioxyde de soufre, le dioxyde d'azote et l'ozone ;

→ Deux préleveurs sur filtres et/ou mousses pour la mesure des HAP, métaux et pesticides.



Les tubes passifs permettent de réaliser des mesures de la qualité de l'air pour 4 polluants réglementés ozone (O_3) , dioxyde d'azote (NO_2) , dioxyde de soufre (SO_2) et benzène) sont mesurés par cette méthode.

Les laboratoires mobiles permettent de compléter l'évaluation préliminaire par des données automatiques en continu.

Emission des polluants atmosphériques

En 2018, Hawa Mayotte a amorcé l'inventaire des émissions atmosphériques avec l'embauche d'une inventoriste en novembre.

L'inventaire des émissions fait partie des obligations réglementaires de Hawa Mayotte. Il permet de recenser la nature et la quantité des polluants atmosphériques émis par différentes sources naturelles, ou anthropiques, en fonction de leur localisation. Ces émissions peuvent être réparties géographiquement afin de réaliser des cartographies.

IV. METROLOGIE

Contrôle qualité de la chaîne d'étalonnage

Afin d'obtenir des mesures exactes et cohérentes des polluants atmosphériques entre les 17 AASQA, une chaine nationale d'étalonnage a été mise en place. Elle est constituée du Laboratoire National d'Essais (niveau 1) qui détient les étalons nationaux de référence, des laboratoires régionaux (niveau 2), et des analyseurs de qualité de l'air (niveau 3).

Hawa Mayotte avec ses analyseurs est un laboratoire de niveau 3.

En 2017, l'observatoire s'est associé à Atmo Réunion pour le raccordement métrologique de ses bouteilles de gaz et des étalons. Le laboratoire de la Réunion est détenteur des étalons de niveau 2. Ce raccordement au laboratoire d'étalonnage de la Réunion permet d'assurer la fiabilité des mesures et des résultats de l'association.

Système de transmission

Depuis 2017 a lieu la mise en place du système de transmission entre Mayotte et la Réunion.

La station mobile contient un système d'acquisition SAM Wi. Ce dernier permet de gérer l'acquisition des données provenant des différents appareils de mesure, ainsi de piloter l'instrumentation, d'enregistrer tous les évènements, de détecter les dysfonctionnements, signaler de les dépassements des seuils ...

Une fois réalisées, les mesures sont enregistrées momentanément dans cette station d'acquisition et ensuite rapatriées dans la base nationale de la Réunion. La communication avec la station se fait par GSM à l'aide d'une clé 3G.

Mise en service du deuxième laboratoire mobile

La réception du deuxième laboratoire mobile a été faite en juillet 2018. Pour la mise en service de l'appareil, un collaborateur d'Atmo Réunion a spécialement fait le déplacement en décembre 2018 pour aider l'équipe technique aux différentes tâches attenantes.

L'appareil surnommé « Ninga » vient épauler notre première remorque et nous permettra d'avoir une plage plus large de site à couvrir pour l'évaluation préliminaire.

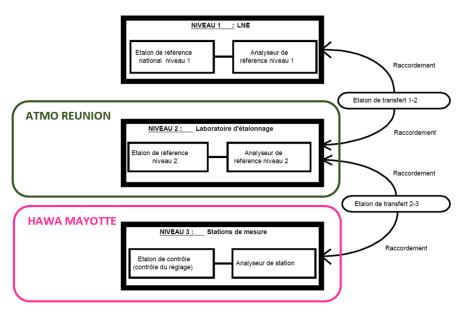


Schéma illustrant la chaine d'étalonnage

V. BILAN DE L'EVALUATION PRELIMINAIRE 2018

Quelques définitions

- **Objectif de qualité :** niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère à atteindre dans une période donnée, qui permet d'éviter, de prévenir ou réduire les effets nocifs de ces substances pour la santé humaine
- Valeur limite (VL): niveau fixé sur la base des connaissances scientifiques, dans le but d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou l'environnement dans son ensemble, à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser une fois atteint. Les seuils d'évaluation inférieur et supérieur sont définis par rapport à cette limite
- **Seuil d'alerte**: niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de l'ensemble de la population et à partir duquel les autorités doivent immédiatement prendre des mesures.
- **Seuil d'évaluation Inférieur (SEI) :** niveau en deçà duquel il est suffisant, pour évaluer la qualité de l'air ambiant, d'utiliser des techniques de modélisation ou d'estimation objective.
- **Seuil d'évaluation Supérieur (SES) :** niveau en deçà duquel il est permis, pour évaluer la qualité de l'air ambiant, d'utiliser une combinaison de mesures fixes et de techniques de modélisation et/ou de mesures indicatives.
- **Seuil de recommandation et d'information :** niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles de la population, et pour lequel des informations immédiates et adéquates sont nécessaires.

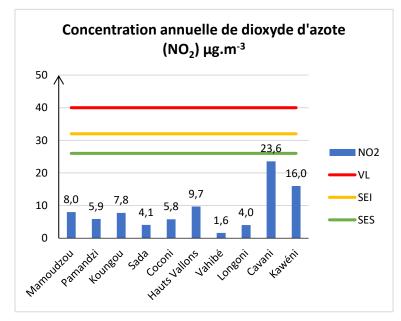
On rappelle que l'évaluation préliminaire des polluants, période qui durent entre 3 et 5 ans, est une phase qui précède la surveillance, proprement dîtes, quotidienne de la qualité de l'air.

Cette surveillance devrait débuter sur certains polluants en 2020.

Mesures manuelles

En 2018, l'observatoire a poursuivi l'évaluation préliminaire par tubes passifs. Les concentrations moyennes calculées sur l'ensemble des sites sont inférieures aux valeurs limites imposées par la réglementation. Il n'y a actuellement pas de risque sanitaire concernant l'exposition à ces polluants.

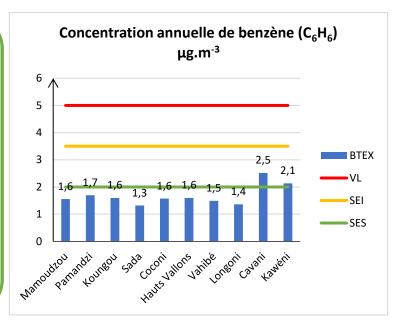
>> Voir les valeurs réglementaires relatives à la qualité de l'air en annexe 3.

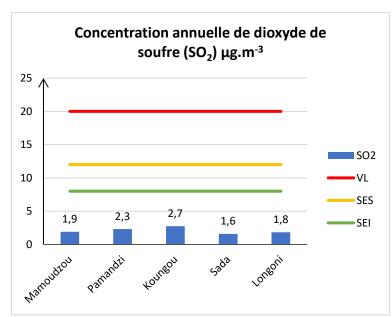


Les concentrations moyennes de dioxyde d'azote sont toutes inférieures au seuil d'évaluation inférieur (26 µg.m⁻³).

Les sites trafic de Cavani et Kawéni se démarquent avec des concentrations 2 à 3 fois plus élevées que sur les autres sites. Les concentrations moyennes de benzène sont inférieures au seuil d'évaluation inférieur (2 μg.m⁻³).

Les sites trafic de Cavani et Kawéni se démarquent avec des concentrations plus élevées mais qui ne dépassent pas le seuil d'évaluation supérieur (3,5 µg.m⁻³).

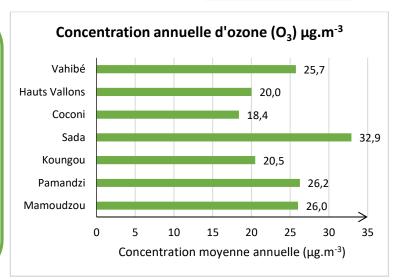




Les concentrations moyennes de dioxyde de soufre sont inférieures au seuil d'évaluation inférieur (8 µg.m⁻³).

Les concentrations annuelles mesurées en Ozone sont toutes inférieures à 35µg.m⁻³.

Il n'y a pas de valeur normative comparative. En effet, les normes pour l'ozone ne sont fixées que sur des valeurs horaires et journalières.



Mesures automatiques

En 2018, le laboratoire mobile a été placé sur 4 sites sur l'île. Les niveaux de concentrations mesurés sont en dessous des valeurs limites réglementaires et les risques sanitaires pour la population sont faibles dans au niveau de ces 4 sites.

Les tableaux ci-dessous montrent les concentrations moyennes pour les différents polluants mesurés pendant la période de mesure.

>> Voir l'évolution horaire et journalière des concentrations des différents polluants en annexe 4.

• Particules fines - PM₁₀

Site	Moyenne (μg.m ⁻³)	Maximum horaire (μg.m ⁻³)	Maximum journalier (µg.m ⁻³)
Pamandzi	21,7	123,4	61,0
Koungou	26,9	150,9	57,8
Hauts Vallons	32,5	150,6	48,9

Tableau 1 : Moyenne calculée, maxima journalier et horaire mesurés sur les sites pendant les périodes de campagnes

Période de base	Intitulé de la norme	Valeur de la norme (μg.m ⁻³)	Pamandzi	Koungou	Hauts Vallons
	Valeur limite journalière	50 (35 dépassements autorisés)	1 dépassement	2 dépassements	Pas de dépassement
Journalier	Seuil d'information et de recommandation	50	1 dépassement	2 dépassements	Non atteint
	Seuil d'alerte	80	Non atteint	Non atteint	Non atteint
Année -	Valeur limite annuelle	40	Respectée	Respectée	Respectée
	Objectif de qualité	30	Respectée	Respectée	Non respectée

Tableau 2 : Bilan relatif au respect des normes environnementales pour les particules fines

Dans la situation d'une surveillance de la Qualité de l'Air, à proprement dit, les normes environnementales sont globalement respectées pour les particules fines. Quelques dépassements journaliers du seuil d'information et de recommandation sont constatés à Koungou (1 dépassement) et aux Hauts Vallons (2 dépassements).

Par ailleurs, le site des Hauts Vallons ne respecterait pas, actuellement, l'objectif de qualité annuel.

Dioxyde d'Azote - NO₂

ite	Moyenne (μg.m ⁻³)	Maximum horaire (μg.m ⁻³)	Maximum journalier (μg.m ⁻³)
Pamandzi	4,4	114,7	11,6
Koungou	5,4	21,4	8,7
Mamoudzou	4,1	35,4	11,2
Hauts Vallons	6,5	39,3	9,4

Tableau 3 : Moyenne calculée, maxima journalier et horaire mesurés sur les sites pendant les périodes de campagnes

Période de base	Intitulé de la norme	Valeur de la norme (μg.m ⁻³)	Pamandzi	Koungou	Hauts Vallons	Mamoudzou
	Valeur limite journalière	50 (35 dépassements autorisés)	Respectée	Respectée	Respectée	Respectée
Journalier	Seuil d'information et de recommandation	50	Non atteint	Non atteint	Non atteint	Non atteint
-	Seuil d'alerte	80	Non atteint	Non atteint	Non atteint	Non atteint
Année -	Valeur limite annuelle	40	Non atteint	Non atteint	Non atteint	Non atteint
	Objectif de qualité	30	Respectée	Respectée	Respectée	Respectée

Tableau 4 : Bilan relatif au respect des normes environnementales pour le dioxyde d'azote

Dans la situation d'une surveillance de la Qualité de l'Air, à proprement dit, les normes environnementales pour le dioxyde d'azote seraient respectées sur tous les sites.

• Dioxyde de Soufre - SO₂

Site	Moyenne (μg.m ⁻³)	Maximum horaire (μg.m ⁻³)	Maximum journalier (µg.m ⁻³)
Pamandzi	0,9	14,8	6,6
Koungou	1,0	4,5	2,1
Hauts Vallons	1,4	13,5	4,8

Tableau 5 : Moyenne calculée, maxima journalier et horaire mesurés sur les sites pendant les périodes de campagnes

Période de base	Intitulé de la norme	Valeur de la norme (µg.m ⁻³)	Pamandzi	Koungou	Hauts Vallons
	Valeur limite horaire	350 (24 dépassements autorisés)	Respectée	Respectée	Respectée
Horaire	Seuil d'information et de recommandation	300	Non atteint	Non atteint	Non atteint
	Seuil d'alerte	500 (3h consécutives)	Non atteint	Non atteint	Non atteint
Journalier	Valeur limite journalière	125 (3 dépassements autorisés)	Respectée	Respectée	Respectée
Année	Objectif de qualité	50	Respectée	Respectée	Respectée

Tableau 6 : Bilan relatif au respect des normes environnementales pour le dioxyde de soufre

Dans la situation d'une surveillance de la Qualité de l'Air, à proprement dit, les normes environnementales pour le dioxyde de soufre seraient respectées sur tous les sites.

Monoxyde de Carbone - CO

Site	Moyenne (mg.m ⁻³)	Maximum horaire (mg.m ⁻³)	Maximum journalier (mg.m ⁻³)
Pamandzi	0,192	1,248	0,415
Koungou	0,138	0,900	0,257
Mamoudzou	0,216	1,986	0,921
Hauts Vallons	0,217	0,998	0,399

Tableau 7 : Moyenne calculée, maxima journalier et horaire mesurés sur les sites pendant les campagnes

Période de base	Intitulé de la norme	Valeur de la norme (mg.m ⁻³)	Pamandzi	Koungou	Hauts Vallons	Mamoudzou
Maximum journalier de la moyenne sur 8 heures	Valeur limite	10	Respectée	Respectée	Respectée	Respectée

Tableau 8 : Bilan relatif au respect des normes environnementales pour le monoxyde de carbone

Dans la situation d'une surveillance de la Qualité de l'Air, à proprement dit, les normes environnementales pour le monoxyde de carbone seraient respectées sur tous les sites.

• Ozone - O₃

Site	Moyenne (μg.m ⁻³)	Maximum horaire (μg.m ⁻³)	Maximum journalier (μg.m ⁻³)
Pamandzi	20,8	58,0	44,5
Koungou	33,6	71,7	46,1
Mamoudzou	25,0	62,9	47,3
Hauts Vallons	34,6	65,7	46,6

Tableau 9 : Moyenne calculée, maxima journalier et horaire mesurés sur les sites pendant les campagnes

Période de base	Intitulé de la norme	Valeur de la norme (μg.m ⁻³)	Pamandzi	Koungou	Hauts Vallons	Mamoudzou
Horaire	Valeur cible (maximum journalier de la moyenne sur 8h)	120 (à ne pas dépasser plus de 25 jours par année civile moyenne calculée sur 3 ans)	Respectée	Respectée	Respectée	Respectée
_	Objectif à long terme	120	Respectée	Respectée	Respectée	Respectée

Tableau 10 : Bilan relatif au respect des normes environnementales pour l'ozone

Dans la situation d'une surveillance de la Qualité de l'Air, à proprement dit, les normes environnementales pour l'ozone seraient respectées sur tous les sites.

VI. INFORMATION & COMMUNICATION

Réseaux sociaux

Après la publication du site internet de l'observatoire en 2017, Hawa Mayotte a renforcé, en 2018, sa présence sur internet grâce à la création de réseaux sociaux (Facebook, Twitter et YouTube).

Les réseaux sociaux permettent une communication de proximité et une plus grande interactivité avec le public connecté.

L'association comptabilise près de 200 abonnés toutes plateformes confondues.



Evènementiel

L'année 2018 a été une année riche de partage et d'expérience pour l'équipe de Hawa Mayotte. Nous avons été conviés à une dizaine d'événements (Fête de la nature, Séminaire Ecophyto, Café Naturaliste ...) durant lesquels nous avons tenu un stand et/ou animé un atelier.

Cette année l'observatoire a accueilli, pendant trois demi-journées, l'école « Je veux savoir, Je veux m'amuser ». Soit 9 interventions et un peu plus de 80 élèves.

Comme chaque année, l'observatoire organise localement la Journée nationale de la qualité de l'air (JNQA). Cette année sous le thème « sport et santé », l'événement s'est déroulé à Mamoudzou. Nous avons pu compter sur 7 partenaires : MNE, Info Energie, IREPS, ARS, CADEMA, Naturalistes de Mayotte.

>> Voir le résumé récapitulatif de chaque évènement en annexe 5.

CALENDRIER DES EVENEMENTS

Janvier 2018

Forum de l'écocitoyenneté
Forum des outils

Février 2018

Matinale DEAL

Mai 2018

Journées portes ouvertes

Juin 2018

Fête de la Nature Eco Jogging

Septembre 2018

Café Naturaliste Journée Nationale de la Qualité de l'Air

Octobre 2018

Séminaire Ecophyto

Novembre 2018

Fête de l'Energie

Relations médias

En 2018, Hawa Mayotte a publié trois communiqués de presse pour :

- le lancement de la campagne nationale des pesticides
- le recrutement d'un chargé d'études inventaires des émissions
- l'organisation de la JNQA

L'observatoire a été sollicité à plusieurs reprises par la chaine Mayotte la 1^{ère} pour participer à des émissions radios en direct

Suivez-nous!



www.hawa-mayotte.fr



Hawa Mayotte



@Hawa_Mayotte

(Mparano et Place Publique), des interviews radios et à la télévision (invité du JT du soir, reportage sur nos activités, ...).

En collaboration avec Insidens et la chaine Kwézi TV, Hawa Mayotte a participé au tournage d'un épisode pour l'émission Agir pour l'environnement. Il s'agit de l'épisode 10 de l'émission du même nom. L'émission est disponible sur notre chaine YouTube.

Production

En 2018, Hawa Mayotte a renouvelé sa collaboration avec l'entreprise Grand Public pour l'apparition du message de prévention de l'association dans les agendas scolaires 2018-2019 et dans des cahiers diffusés à des milliers d'exemplaires sur l'île.

A l'occasion, du séminaire Ecophyto organisé par la cellule Ecophyto de Mayotte, l'observatoire a réalisé un poster sur les pesticides dans l'air ambiant.

>> Voir le poster en annexe 5.

Portail open data

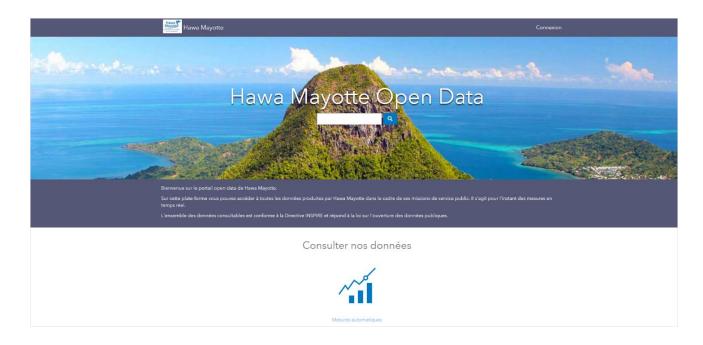
En 2018, Hawa Mayotte en collaboration avec l'ensemble des AASQA ont créé par région un portail open data.

L'ensemble des données consultables est conforme à la Directive INSPIRE et répond à la loi sur l'ouverture des données publiques.

Le portail open data de l'association est consultable à cette adresse : http://data-hawa-mayotte.opendata.arcgis.com/

Sur cette plate-forme vous pouvez accéder à toutes les données produites par Hawa Mayotte dans le cadre de ses missions de service public. Il s'agit pour l'instant des mesures en temps réel.

Les données présentes sur le site open data font l'objet de fiches de métadonnées comme le veut la directive INSPIRE. Ces fiches de métadonnées sont consultables sur le site géocatalogue: http://www.geocatalogue.fr/#.



Interface de la plateforme open data de l'observatoire

VII. COOPERATIONS REGIONALES ET NATIONALES

Cellule Ecophyto de Mayotte

Rencontre avec l'équipe de la cellule Ecophyto de Mayotte sur la tenue de la campagne nationale exploratoire sur l'île.

Préfecture de Mayotte

Deuxième rencontre avec Mme Julie LUCAS du SGAR (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales) sur la probable création d'un « observatoire carbone » pour l'île de Mayotte géré par l'association.

Carnet ATA

Suite aux raccordements métrologiques avec Atmo Réunion en 2017, l'association a renouvelé son carnet ATA permettant la circulation des bouteilles de gaz sans paiement des droits de douanes et de taxes.

Pédagogie

- Participation au forum de l'écocitoyenneté.
- Collaboration avec l'école « Je veux savoir, Je veux m'amuser » pour la réalisation de journées portes ouvertes à destination de leurs élèves.
- Matinale DEAL : Journée d'information à l'encontre d'agents de la DEAL sur la réglementation et les enjeux de la qualité de l'air.

ANQA

Hawa Mayotte a participé à la quatrième édition des Assises Nationales de la Qualité de l'Air (ANQA), du 09 au 10 octobre 2018 à Paris, organisé par le ministère de la transition écologique et solidaire (MTES) et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie).

Collaboration inter-AASQA

- Formation: Formation de l'ingénieure d'études chargée des émissions atmosphériques par Atmo Nouvelle Aquitaine et Atmo Réunion.
- JTA: L'association a participé aux Journées Techniques de l'Air organisées par l'AASQA Bourgogne Franche Comté. Elles ont eu lieu à Besançon du 04 et 05 octobre 2018.
 Il s'agit de la troisième participation de l'association à l'évènement.
- Mission technique: Déplacement du responsable technique d'ATMO Réunion chez Hawa Mayotte pour la mise en service de la deuxième remorque.
- Parrainage: Dans le cadre de l'ouverture des données (projet DIDON), un système de parrainage a été mis en place pour aider chaque AASQA à répondre aux objectifs. C'est Atmo Réunion qui est le parrain de Hawa Mayotte, lui-même parrainé par Atmo Grand-Est.

• Conventions avec Atmo Réunion :

- Raccordement de Hawa Mayotte au laboratoire d'étalonnage d'Atmo Réunion qui est de niveau 2.
- Partage du serveur avec Atmo Réunion pour le stockage de nos données
- PRISME: PRISME est né du désir de mutualiser les méthodes de calculs des inventaires d'émission atmosphérique des AASQA. Hawa Mayotte a intégré le comité directeur (CODIR) du projet.
- CPS (comité de pilotage scientifique):
 Hawa Mayotte a participé à un CPS au MTES en tant que représentant du tétragroupe DOM CORSE.

CADEMA

Hawa Mayotte est devenu membre du « Conseil de développement » de la CADEMA (communauté d'agglomération de Dembéni et Mamoudzou).

Conseil départemental

L'observatoire est devenu membre du « Conseil transition énergétique pour une croissance verte (TEPCV) » qui mène des actions en faveur de la transition énergétique du territoire.

Travaux AASQA/LCSQA

- Open Data / DIDON : Collaboration inter-AASQA pour la mutualisation de nos données et la création d'un site open data par région.
 - Les portails open data sont consultables à cette adresse : https://atmo-france.org/les-donnees/
- Pesticides: Lancement de la campagne nationale exploratoire des pesticides dans l'air ambiant sur tout le territoire français (régions d'outre-mer comprises) ...

1. Membres du Bureau



Président

•Mouslim ABDOURAHAMAN
Maire de Bouéni
Collège des collectivtés territoriales



Vice Président

Michel CHARPENTIER
 Président des Naturalistes de Mayotte
 Collège des associations et personnes qualifiées



Secrétaire général

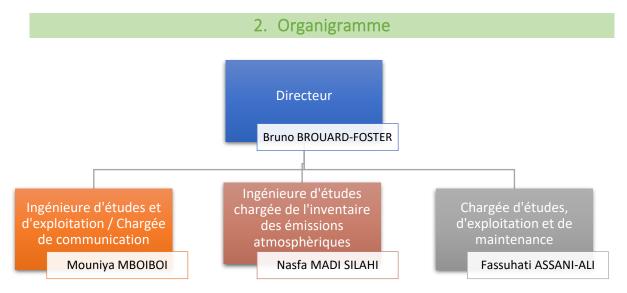
• Jean-François LEROUX Chef de l'unité SEPR - DEAL Collège de l'Etat



Trésorier

Fady HAJJAR
 Directeur d'EDM
 Collèges des entreprises industrielles

Composition du Bureau au dernier trimestre 2018.



Organigramme de l'observatoire au dernier trimestre 2018.

3. Normes de la qualité de l'air

a) Dioxyde de soufre – SO₂

	VALEUR LIMITE	SEUIL D'EVALUATION SUPERIEUR	SEUIL D'EVALUATION INFERIEUR
Valeur limite horaire pour la protection de la santé humaine	350 μg.m ⁻³ (à ne pas dépasser plus de 24 fois par année civile)	-	-
Valeur limite journalière pour la protection de la santé humaine	125 μg.m ⁻³ (à ne pas dépasser plus de 3 fois par année civile)	75 μg.m ⁻³ (à ne pas dépasser plus de 3 fois par année civile)	50 μg.m ⁻³ (à ne pas dépasser plus de 3 fois par année civile)
Valeur limite pour la protection des écosystèmes	20 μg.m ⁻³	12 μg.m ⁻³ (hiver)	8 μg.m ⁻³ (hiver)

Seuil d'alerte : 500 $\mu g.m^{-3}$ relevé sur 3 heures consécutives

	VALEUR LIMITE
Moyenne annuelle	20 μg.m ⁻³

b) Dioxyde d'azote – NO₂

	VALEUR LIMITE	SEUIL D'EVALUATION SUPERIEUR	SEUIL D'EVALUATION INFERIEUR
Valeur limite horaire pour la protection de la santé humaine	200 μg.m ⁻³ (à ne pas dépasser plus de 18 fois par année civile)	140 μg.m ⁻³ (à ne pas dépasser plus de 18 fois par année civile)	100 μg.m ⁻³
Valeur limite annuelle pour la protection de la santé humaine	40 μg.m ⁻³	32 μg.m ⁻³	26 μg.m ⁻³
Niveau critique annuelle pour la protection des écosystèmes (NO _x)	30 μg.m ⁻³	24 μg.m ⁻³	19,5 μg.m ⁻³

c) Particules fines - PM10

	VALEUR LIMITE	SEUIL D'EVALUATION SUPERIEUR	SEUIL D'EVALUATION INFERIEUR
Valeur limite horaire pour la protection de la santé humaine	200 μg.m ⁻³ (à ne pas dépasser plus de 18 fois par année civile)	140 μg.m ⁻³ (à ne pas dépasser plus de 18 fois par année civile)	100 μg.m ⁻³
Valeur limite annuelle pour la protection de la santé humaine	40 μg.m ⁻³	32 μg.m ⁻³	26 μg.m ⁻³
Niveau critique annuelle pour la protection des écosystèmes (NO _x)	30 μg.m ⁻³	24 μg.m ⁻³	19,5 μg.m ⁻³

d) Monoxyde de carbone - CO

	VALEUR LIMITE	SEUIL D'EVALUATION MAXIMAL	SEUIL D'EVALUATION MINIMAL
Valeur limite pour la	Maximum journalier		
protection de la santé	de la moyenne sur 8	7 mg.m ⁻³	5 mg.m ⁻³
humaine	heures: 10 mg.m ⁻³		

e) Benzène – C_6H_6

	VALEUR LIMITE	SEUIL D'EVALUATION MAXIMAL	SEUIL D'EVALUATION MINIMAL
Valeur limite pour la protection de la santé humaine	5 μg.m ⁻³	3,5 μg.m ⁻³	2 μg.m ⁻³

f) Ozone – O₃

	PARAMETRE	VALEURS CIBLES
Valeur cible horaire pour la protection de la santé humaine	Maximum journalier de la moyenne sur 8 heures	120 μg.m ⁻³ (à ne pas dépasser plus de 25 jours par année civile moyenne calculée sur 3 ans)
Valeur cible pour la protection des écosystèmes	AOT40 calculée à partir des valeurs sur 1 heure de mai à juillet	18 000 μg.m ⁻³ .h moyenne calculée sur 5 ans

	SEUIL D'INFORMATION ET DE RECOMMANDATION	SEUIL D'ALERTE
Moyenne sur 1 heure	180 μg.m ⁻³	240 μg.m ⁻³ (à ne pas dépasser 35j par an) 300 μg.m ⁻³ (à ne pas dépasser 3j par an) 360 μg.m ⁻³ (à ne pas dépasser 18h par an)

g) Métaux lourds

• Arsenic, cadmium et nickel – As, Cd et Ni

	VALEUR CIBLE	SEUIL D'EVALUATION MAXIMAL	SEUIL D'EVALUATION MINIMAL
Valeur cible annuelle pour la protection de la santé humaine pour l'arsenic	6 μg.m ⁻³	3,6 μg.m ⁻³	2,4 μg.m ⁻³
Valeur cible annuelle pour la protection de la santé humaine pour le cadmium	5 μg.m ⁻³	3 μg.m ⁻³	2 μg.m ⁻³
Valeur cible annuelle pour la protection de la santé humaine pour le nickel	20 μg.m ⁻³	14 μg.m ⁻³	10 μg.m ⁻³

• Plomb - Pb

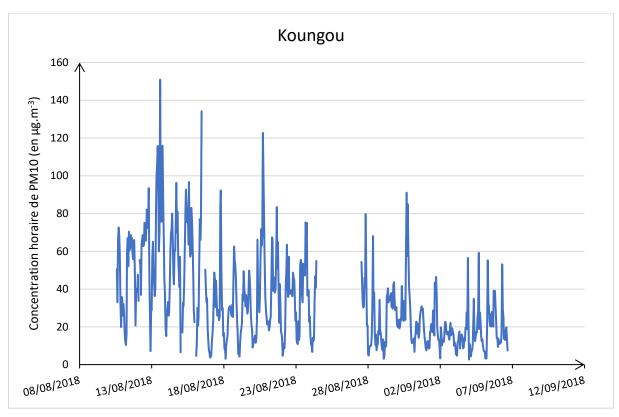
	VALEUR LIMITE	SEUIL D'EVALUATION MAXIMAL	SEUIL D'EVALUATION MINIMAL
Moyenne annuelle	0,5 μg.m ⁻³	0,35 μg.m ⁻³	0,25 μg.m ⁻³

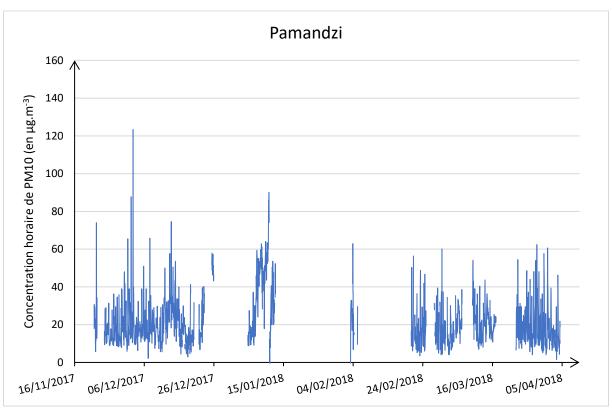
h) Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - HAP

	VALEUR CIBLE	SEUIL D'EVALUATION MAXIMAL	SEUIL D'EVALUATION MINIMAL
Valeur cible annuelle pour la protection de la santé humaine pour le benzo(a)pyrène	1 μg.m ⁻³	0,6 μg.m ⁻³	0,4 μg.m ⁻³

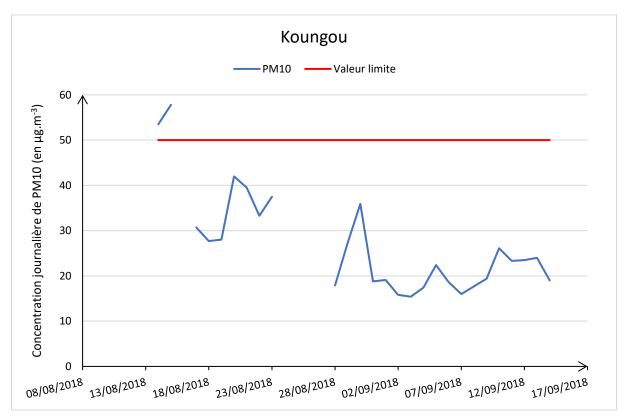
4. Mesures automatiques

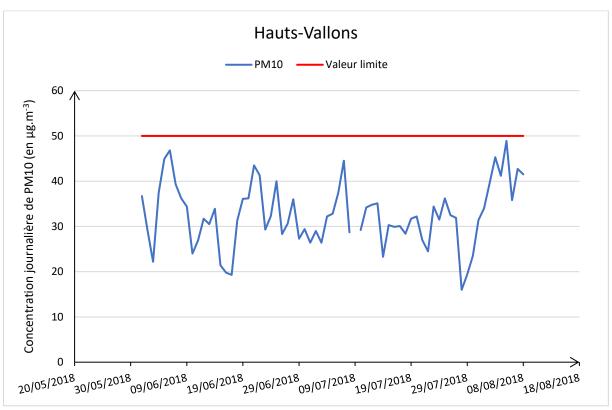
- a) Evolution horaire et journalière des concentrations de particules fines (PM10)
 - Niveaux horaires (en μg.m⁻³)

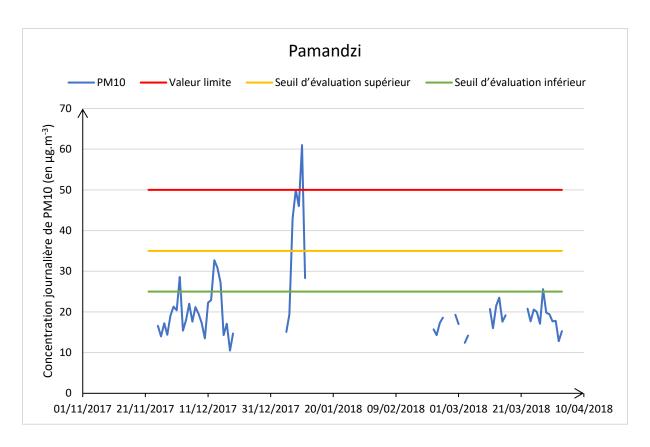




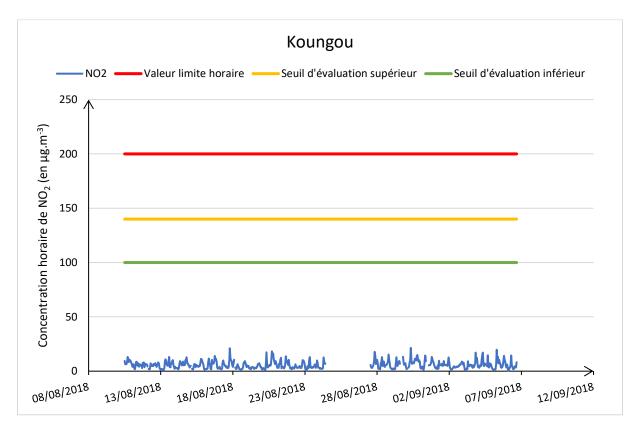
Niveaux journaliers (en μg.m⁻³)

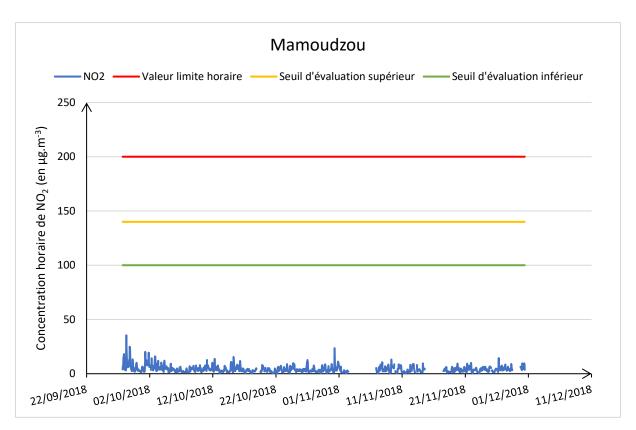


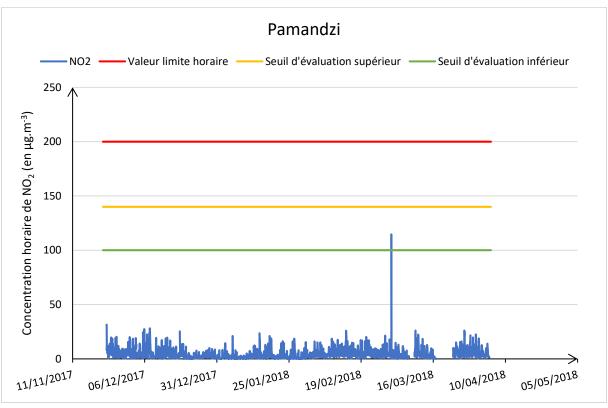




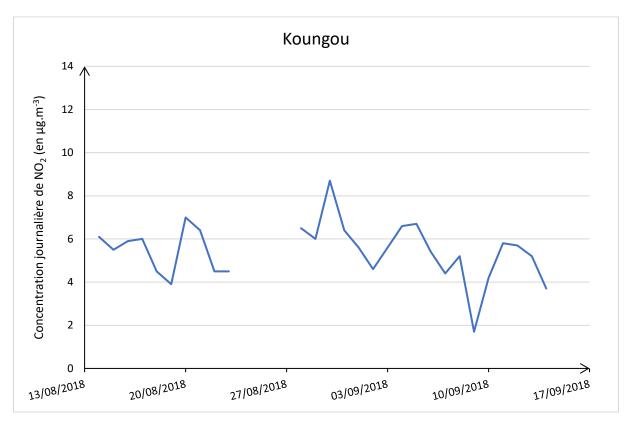
- b) Evolution horaire et journalière des concentrations de dioxyde d'azote (NO2)
 - Niveaux horaires (en μg.m⁻³)

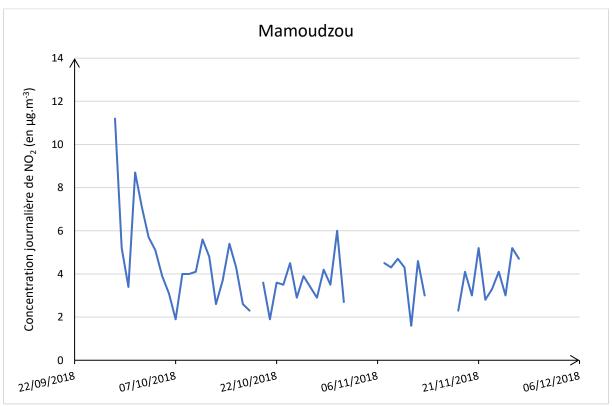


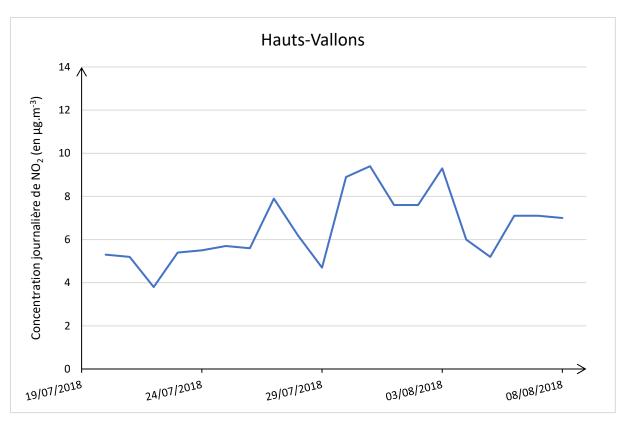


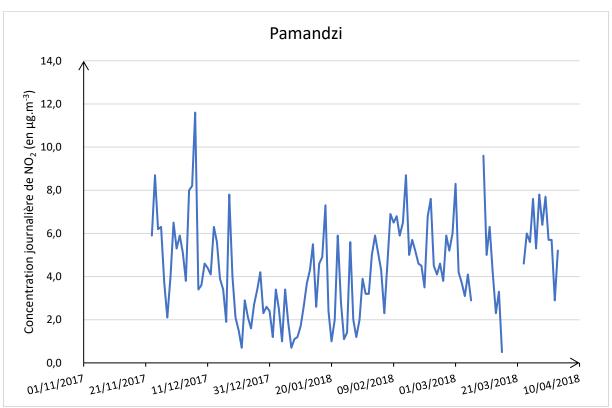


Niveaux journaliers (en μg.m⁻³)

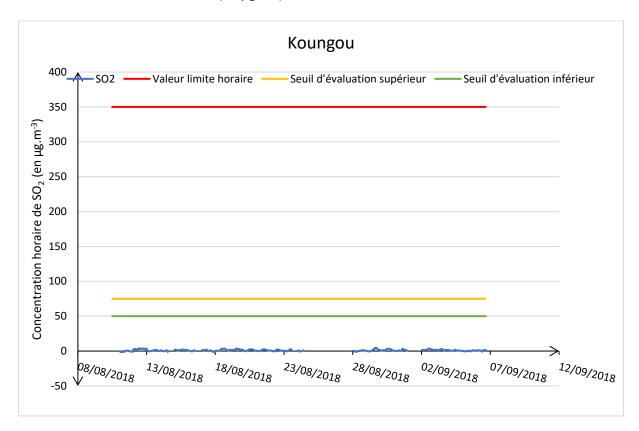


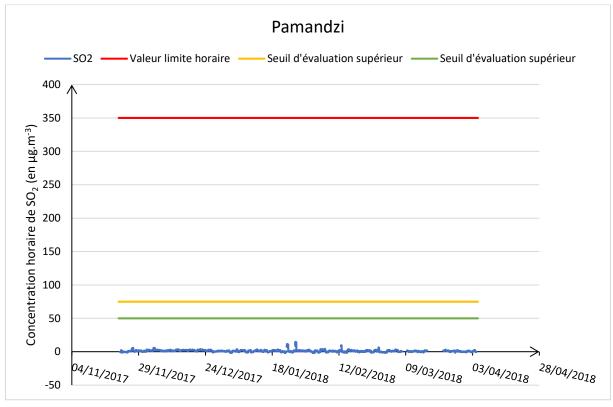




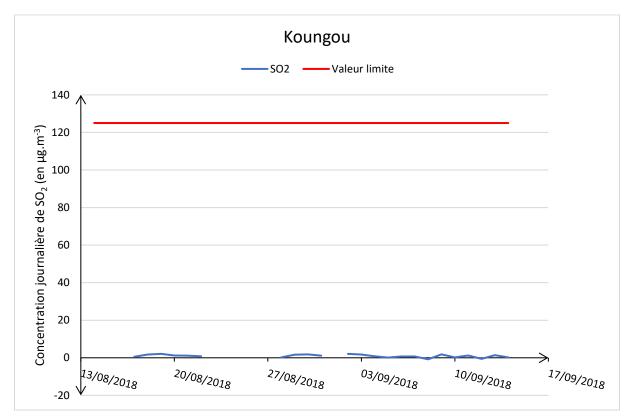


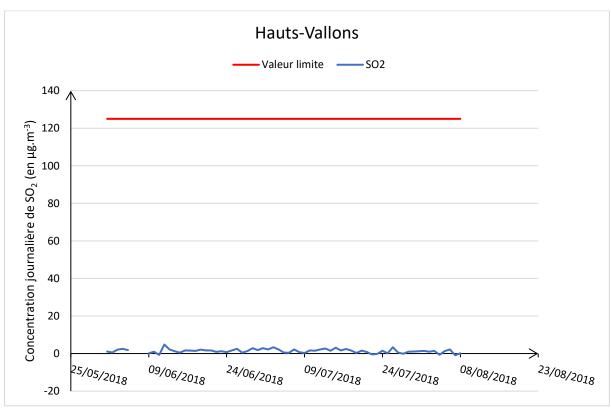
- c) Evolution horaire et journalière des concentrations de dioxyde de soufre (SO₂)
 - Niveaux horaires (en μg.m⁻³)

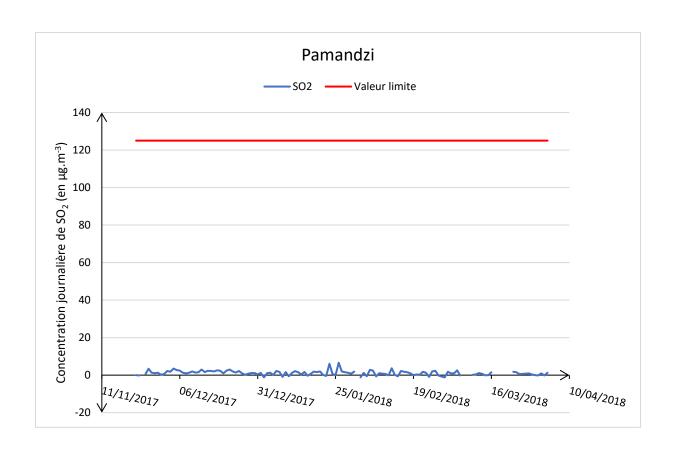




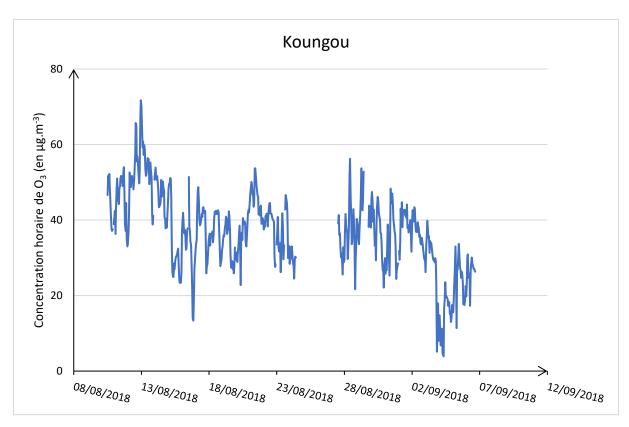
Niveaux journaliers (en μg.m⁻³)

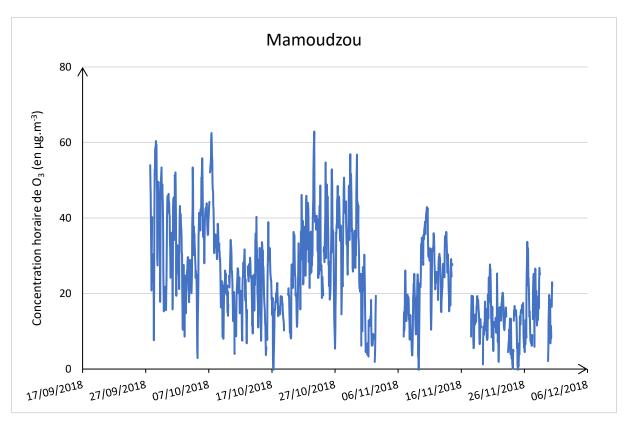


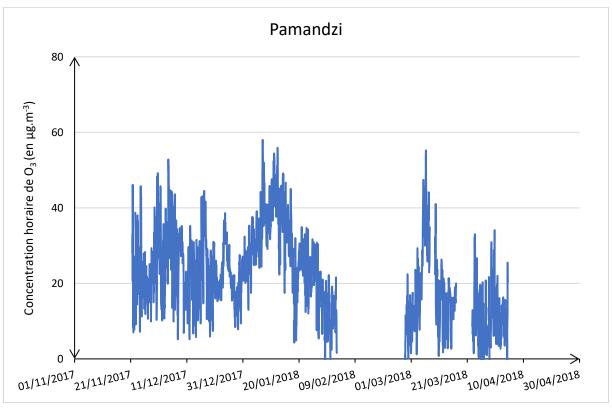




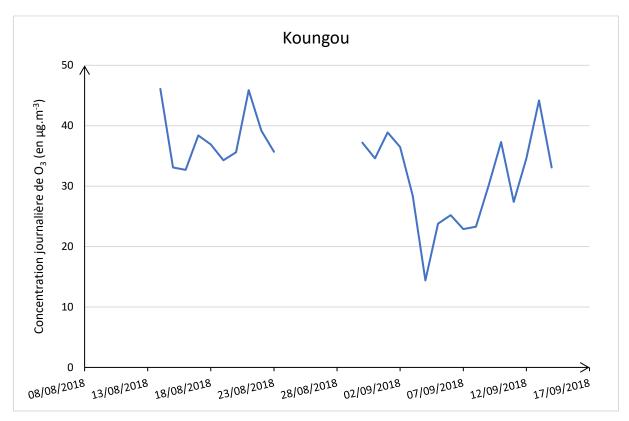
- d) Evolution horaire et journalière des concentrations d'ozone (O₃)
 - Niveaux horaires (en μg.m⁻³)

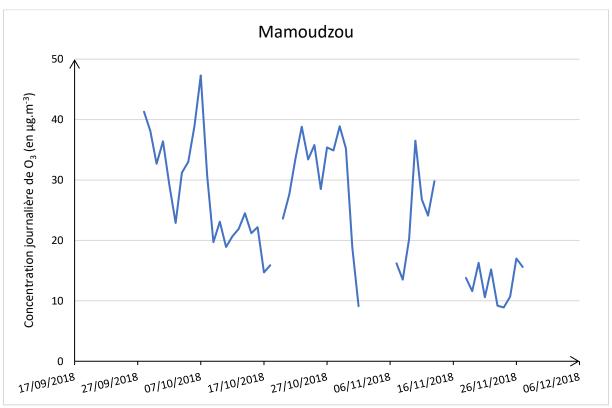


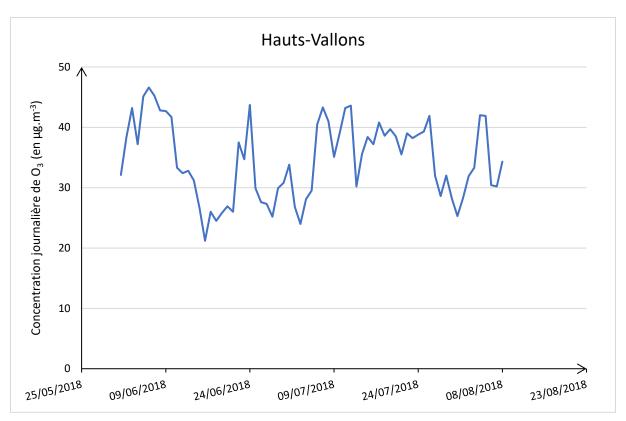


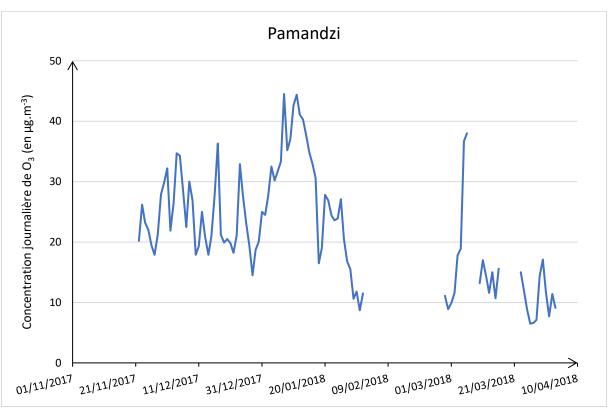


Niveaux journaliers (en µg.m⁻³)

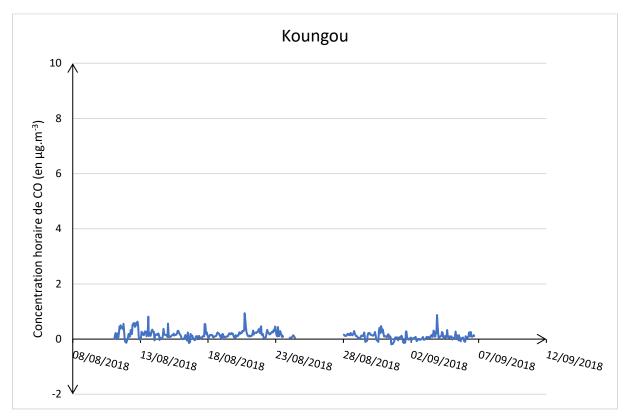


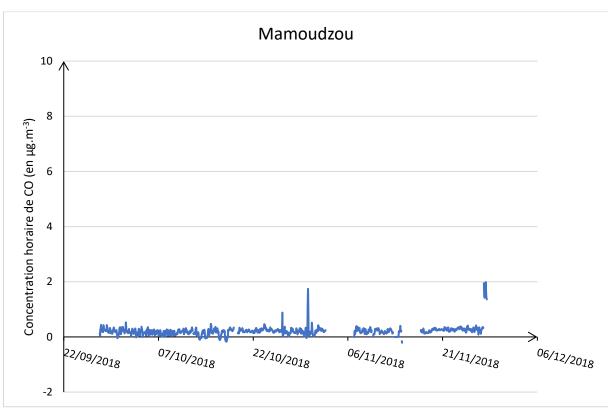


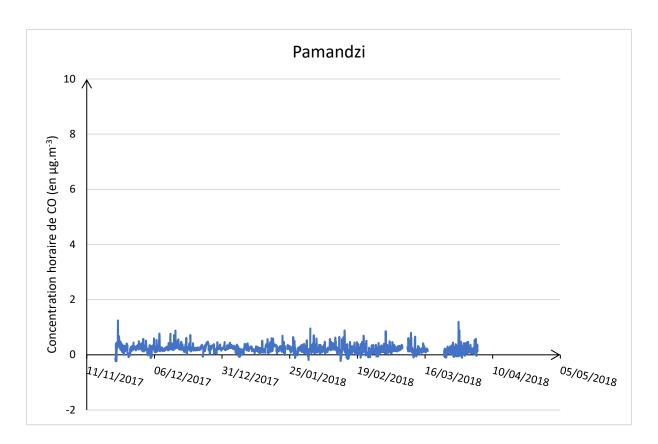




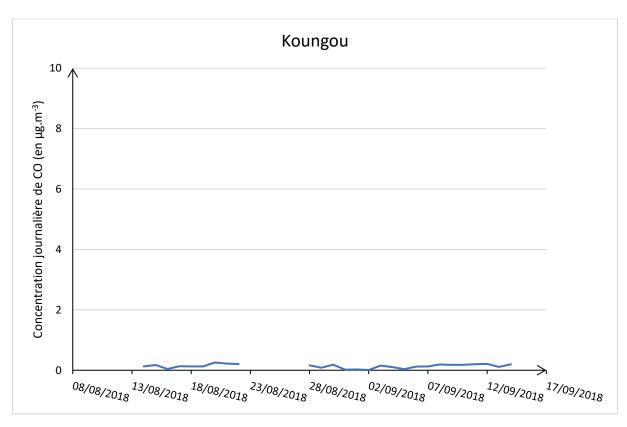
- e) Evolution horaire et journalière des concentrations de monoxyde de carbone (CO)
 - Niveaux horaires (en mg.m⁻³)

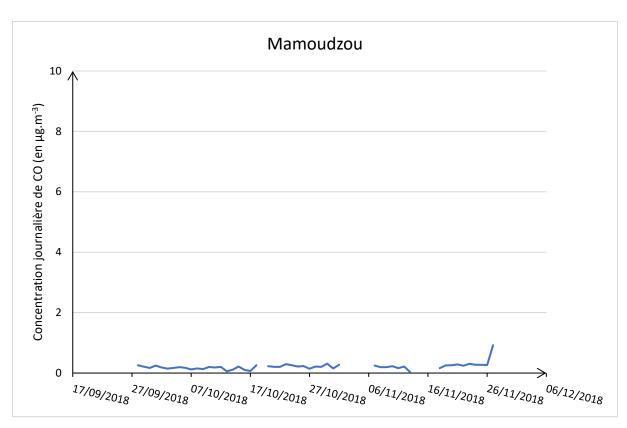


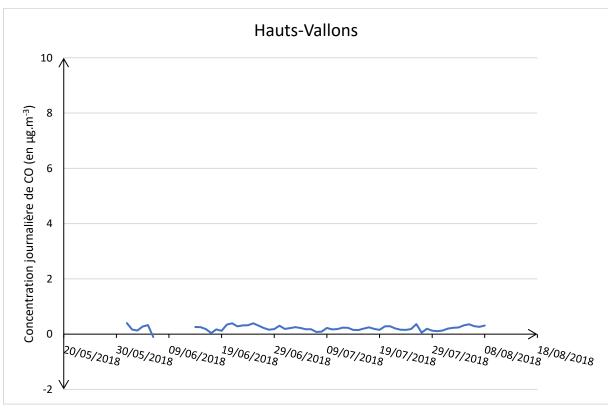


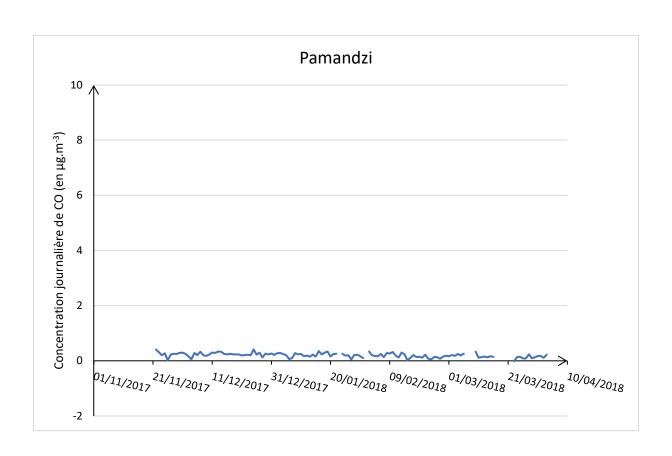


• Niveaux journaliers (en mg.m⁻³)









5. Actions de communication

Forum de l'écocitoyenneté

Hawa Mayotte a démarré l'année 2018 sur les chapeaux de roues avec sa première "Journée COM" auprès de collégiens.

En effet, le 19 janvier dernier, Hawa Mayotte a été conviée au Forum de l'écocitoyenneté au collège Frédéric D'Achéry à Koungou. Pendant une après-midi entière, l'équipe de Hawa Mayotte a vu passer pas moins de 7 classes de 5ème et un groupe de parents d'élèves.

Le but de cet événement était d'initier les 19 classes de 5^{ème} à certaines notions abordant des thèmes tels que l'adolescence ; l'alimentation ; la prévention de conduite à risques ; la lutte contre les discriminations ; l'égalité hommes/femmes ; l'éco-citoyenneté et la protection de notre environnement.

Pour l'occasion, Hawa Mayotte a sorti son nouveau ballon publicitaire (voir photos) de 15m³. Et en complément de l'animation, les différents panneaux pédagogiques (lien vers outils pédagogique) et les banderoles.

Pour cette journée d'information et de sensibilisation, dans un but pédagogique et instructif, Hawa Mayotte a choisi de réaliser sa présentation à l'aide d'un diaporama comportant diverses vidéos afin d'améliorer la compréhension de l'auditoire. A la fin de la présentation, un quizz était proposé aux élèves, avec différents lots à la clés (cahiers, agendas, ...).









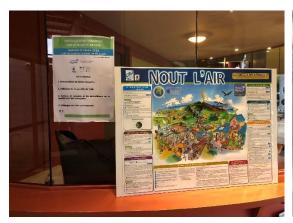
Matinale DEAL

La « Matinale DEAL » est une demi-journée de formation interne aux agents de la DEAL qui à tour de rôle initie et sensibilise leurs collègues sur les différentes thématiques traitées par chacun (eau, énergie, ...).

L'air n'étant pas une thématique interne, nous avons été sollicités pour intervenir sur cette thématique.

L'intervention a eu lieu le 21 février 2018, dans les locaux de la DEAL, une quinzaine d'agents ont pris part à la « matinale ».

A l'ordre du jour, il était question de voir les prémices de la surveillance de la qualité de l'air, l'aspect réglementaire de la qualité de l'air, les bons gestes à avoir.













Journées portes ouvertes

Du 2 au 4 mai, Hawa Mayotte a ouvert ses portes à l'école « Je veux savoir, Je veux m'amuser ». Pendant les trois demi-journées l'association a reçu pas moins de 80 élèves de tous niveaux (maternelle et primaire).

- Déroulement des séances :
- Questions ouvertes sur la qualité de l'air, pour jauger les connaissances de l'auditoire.
- Expérience de la bougie qui consiste à faire comprendre de l'importance de l'air dans la combustion de la bougie. Et de transposer l'idée à l'Homme.
- Visionnement d'une vidéo réalisé par Atmo Nord-Pas de Calais sur la qualité de l'air
- Présentation du matériel de mesures (tubes passifs, Partisol, ...)
- Visite de la remorque
- Expérience sur l'air dans l'eau (prendre conscience de l'existence de l'air)











En 2018, Hawa Mayotte a été conviée deux fois a participé à l'émission Mparano sur les ondes de Mayotte la Première.

L'émission radio « Mparano » est un rendez-vous incontournable des mahorais depuis de nombreuses années. Elle confronte les idées, les opinions et points de vue des uns et des autres. Aussi elle met en lumière les dysfonctionnements de la société mahoraise.

Le 16 mai 2018, nous avons été accueillis par Machiatta BA qui est la présentatrice de l'émission. Le sujet de l'émission du soir portait sur la pollution de l'air dans le monde suite à des rapports de l'OMS et du « Health Institue Effect » sur le sujet.

Le 25 septembre 2018, nous avons été accueillis par l'animateur ADAMS qui est le présentateur de l'émission. Le sujet de l'émission du soir portait sur la pollution de l'air à Mayotte.



> L'INFO KWEZI

KWEZI TV (KTV) est une chaîne de télévision du groupe média local privé KWEZI à Mayotte. Cette chaîne est très suivie par la population mahoraise. KTV est lancée le 1er avril 2011.

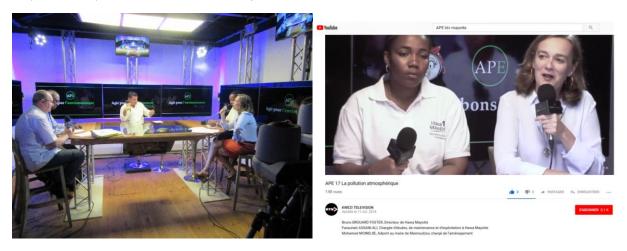
Hawa Mayotte a été invité à participer à l'enregistrement d'une émission « Agir pour l'environnement » proposée par Kwézi TV et Insidens (cabinet de conseil en environnement), le 29 mai 2018.

La chaine TV avait tout d'abord dépêché une équipe de tournage (caméraman et journaliste) au siège de l'association pour réaliser un reportage, sur les différentes missions de l'association, qui servira d'introduction à l'émission

Cette émission a pour but d'informer, sensibiliser les habitants de Mayotte et proposer des conduites à tenir pour limiter la pollution. L'émission « Agir pour l'Environnement » propose une série de vingt reportages de vingt-six minutes et celui-ci sera le dix-septième.

L'émission est présentée par Patrick Millan présentateur des émissions Kwézi TV et Gaëlle Gicquel dans les conditions du direct.

L'enregistrement de cette émission « APE n°17 La Pollution Atmosphérique », a été diffusé le 10 octobre 2018 sur Kwézi TV et est disponible sur la chaine YouTube de l'émission. https://www.youtube.com/watch?v=oKj0RWOJEYo





Pour la 7^{ème} année consécutive, la Fête de la Nature a été organisée à Mayotte par la MNE (Mayotte Nature Environnement) et le Réseau EEDD (d'Education à l'Environnement et au Développement Durable). La fête s'est déroulée, au nouveau parc Mpwéka Dinga de Passamaïnty, sur deux journées :

- le vendredi 22 juin 2018 : journée réservée aux scolaires
- le samedi 23 juin 2018 : journée grand public

La Fête de la Nature est l'occasion de mettre en évidence l'importance de l'environnement notamment sur le territoire de Mayotte à travers des animations, des sorties, des jeux, des expositions, etc. L'objectif étant de sensibiliser le plus de personnes possibles pour une meilleure prise en compte de l'environnement. Cette année le thème était « Voir l'invisible ».

21 structures, telles que Les Naturalistes de Mayotte, MIP, le Parc naturel marin, Yes We Cannette, Eco-musée, étaient présentes.

• 1ère journée:

Lors de la première journée, nous avons reçu pas moins de 5 classes allant de la maternelle au collège. Nous n'avons pas proposé d'atelier mais expliquions notre travail, notre rôle dans la pollution de l'air. Nous avons également exposé des tubes passifs pour expliquer comment l'on peut réaliser des mesures. Nous avions également nos panneaux pédagogiques pour accompagner nos explications.

Quelques chiffres: 48 classes, 1285 élèves, 13 structures

• 2^{ème} journée :

La deuxième journée était réservée au grand public. Selon les organisateurs, un peu plus de 1000 visiteurs sont entrés au parc.

De notre côté, nous avons accueilli 21 personnes (12 jeunes et 9 adultes) sur notre stand.

Par ailleurs, comme à son habitude notre ballon a eu un franc succès.

Photos 1ère journée :









Photos 2^{ème} journée :









Photos stands:











ECOJOGGING est un mouvement mondial éco citoyen qui consiste à courir tout en ramassant les déchets (en priorité les déchets plastiques) et à les recycler. Le concept a été initié en janvier 2017 à Lomé (Togo) par Felix Akizou TAGBA. Ecojogging est aujourd'hui une association.

A Mayotte, le projet est mené par Mlle Camille BUQUET chez ADOSEN.

Cette première édition d'Eco-jogging a eu lieu sur la rue Ciné 2000 entre Pamandzi et Labattoir. Plus d'une trentaine d'enfants ont participé à la course. Cette dernière a duré 30 minutes.

Photos:











Café Naturaliste



Hawa Mayotte a été convié à animer le Café Naturaliste du 07 septembre 2018 au lycée de Mamoudzou Nord.

Après une présentation de l'organisation et des missions d'Hawa Mayotte par Mr Bruno BROUARD FOSTER, directeur de l'observatoire, Mouniya MBOIBOI et Fassuhati ASSANI-ALI, ingénieure et chargée d'étude ont présenté les chiffres de la qualité de l'air à Mayotte, les différents polluants qui la composent et les bonnes "mani'air" à adopter.

La soirée interactive a permis à la vingtaine de personnes de poser des questions afin d'aller plus loin dans la réflexion et de mieux en percevoir les enjeux.





La Journée nationale de la qualité de l'air, organisée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire en partenariat avec les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air se déroule chaque année le troisième mercredi de septembre.

Sensibiliser les citoyens à l'importance de respirer un air de bonne qualité, telle est l'ambition de la journée nationale de la qualité de l'air.

Hawa Mayotte, Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'air de Mayotte, a organisé pour la troisième fois la JNQA. Cette année l'évènement a eu lieu le 19 septembre 2018 à la Place de la République à Mamoudzou de 8h à 16h.

Pour plus de détails sur la journée nationale de la qualité de l'air, vous pouvez aller consulter ce lien http://evenements.developpement-durable.gouv.fr/campagne/jnqa2018

Participants

Au total, 7 exposants ont répondu présents pour la journée. Ils ont présenté leurs structures, sensibiliser sur les enjeux de la qualité de l'air et proposer des animations sur le thème de cette année qui est « Sport et Santé ».

Programme prévu par chaque exposant

	Programme
Hawa Mayotte	 Présentation des activités de l'association Exposition d'affiches et données sur la qualité de l'air Tente « vidéo » (diffusion de vidéos sur la qualité de l'air) Découverte des outils de mesure Visite de la remorque laboratoire Mise à disposition de ressources documentaires
Les Naturalistes de Mayotte / INFO ÉNERGIE (Stand commun)	 Présentation EIE et sensibilisation sur la mobilité durable Jeux et animation sur le mode de transport doux (question/réponse) Animation pour les catégories jeunes en partenariat avec l'association OUCHAPIHA (trottinettes)

	 Exposition des vélos électriques avec un marchand de la rue du commerce (en attente de confirmation).
MNE (Mayotte Nature Environnement)	 Présentation de la fédération et du réseau EEDD Animation(s) en lien avec l'impact sur l'environnement
ARS Mayotte (Agence Régionale de Santé)	 Les effets de l'air sur la santé Les bons gestes à adopter pour un bon air chez soi Le brûlage des déchets verts Identification des activités polluantes pour l'air
CADEMA	- Présentation du projet CARIBUS
IREPS	 Présentation des missions de l'IREPS Présentation des ressources documentaires et pédagogiques disponibles

Médias

La journée a été relayée par plusieurs médias par communiqué de presse ou bien par voie radio.

Communiqué de presse :

Radio:

- 14/09 Communiqué combiné CADEMA/Hawa Mayotte (Radio Première, 17h)
- 19/09 Interview de Mouniya MBOIBOI par Frahati Youssouf (Mayotte Première) + IREPS (la séquence a été relayée plusieurs fois par la chaine (19/09 et 20/09)
- 19/09 Participation à l'émission Place publique (émission radiofilmée de 13h-14h) présentée par Zouhouria Hamza en présence de Mohamed HAMISSI (Chef de projet, CADEMA)

Télévision :

- 18/09 Reportage sur la qualité de l'air à Mayotte (JT du soir)
- 19/09 Reportage sur la JNQA par KTV (Bruno BROUARD-FOSTER)
- 19/09 Participation au JT du soir (Bruno BROUARD-FOSTER et Fassuhati ASSANI-ALI)

Facebook live:

- 19/09 interview du directeur par Mayotte la Première lors de la JNQA
- 19/09 Diffusion de l'émission Place Publique en direct

Selon nos chiffres une trentaine de personnes ont visité les stands.

Hawa Mayotte remercie tous les participants pour leur implication dans cette 3^{ème} édition de la JNQA à Mayotte.

Quelques images de la journée JNQA 2018















Hawa Mayotte a participé aux Journées Techniques de l'Air (JTA) qui cette année ont eu lieu à Besançon.

Toute l'équipe a fait le déplacement.

Comme à son habitude, les JTA se sont tenues sur deux jours (4 et 5 octobre 2018). Une réunion des directeurs était programmée le 03 octobre 2018 après-midi.

Toutes les AASQA étaient présentes.

Assises Nationales de la Qualité de l'air 2018



Hawa Mayotte a participé à la quatrième édition des Assises Nationales de la Qualité de l'Air (ANQA), du 09 au 10 octobre 2018 à Paris, organisé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie).

Les assises se sont articulées sur deux journées (mardi 09 et mercredi 10 octobre 2018). Pour cette édition, les actions innovantes et collaboratives seront à l'honneur avec la mise en œuvre d'un forum des initiatives, d'un forum des rencontres et de 2 ateliers participatifs.

Avec pour objectif d'échanger, de valoriser les retours d'expériences, de mieux connaître les outils mobilisables, de monter en compétences et de comprendre ensemble comment changer les comportements sur la durée en faveur de la qualité de l'air intérieur et extérieur, dans tous les secteurs d'activité : collectivités, entreprises, monde agricole, associations.

Plus d'une centaine de personnes ont assisté à ses assises.

Séminaire Ecophyto



Hawa Mayotte a été convié le 25 octobre 2018 à prendre part au Séminaire Ecophyto organisé par la cellule Ecophyto du lycée agricole de Coconi.

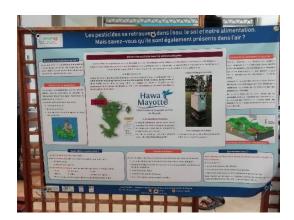
Le séminaire s'est articulé sur trois temps :

- Une première table ronde sur « Les produits phytos : le suivi des impacts sur la santé et l'environnement » où est intervenue Mme MBOIBOI la problématique des résidus de pesticides dans l'air ambiant.
- Une deuxième table ronde sur une description détaillée du travail réalisé du plan Ecophyto à Mayotte
- Une dernière table ronde sur l'explication et définition du plan Ecophyto au niveau national et régional

Hawa Mayotte a présenté un poster sur la campagne Nationale « Pesticides ».

Environ une quarantaine de personnes ont assisté aux différentes présentations.

L'évènement a été relayé aux informations la veille (24/10/2018) et le soir même dans différents médias notamment au JT du soir de Mayotte Première.







Les pesticides se retrouvent dans l'eau, le sol et notre alimentation. Mais savez-vous qu'ils sont également présents dans l'air?

Qu'est ce que la pollution de l'air ?

La pollution de l'air est une altération de la qualité de l'air par des gaz, souvent invisible et des particules, parfois visibles qui sont présents dans l'air que nous entoure et qui agissent sur notre santé.

Qu'est ce qu'un pesticides ?

Les pesticides ou phytosanitaires sont des produits utilisés pour la prévention, le contrôle ou l'élimination d'organismes jugés indésirables ou nuisibles pour l'agriculture.

bassin agricole de Combani.

Ce sont des produits destinés à lutter contre :

- O les herbes indésirables
- Ies animaux ravageurs
- O les maladies dues à des champignons, des bactéries ou des virus



Mayotte Hawa 🌯

Observatoire de la qualité de l'air de Mayotte

Les substances mesurées

Au total, 80 substances actives, entrant dans la composition des produits phytopharmaceutiques, des médicaments vétérinaires et antiparasitaires à usage humain, sont analysées. Pour plus de détails sur la liste des substances suivez ce lien http://bit.ly/Hawa_CNEP.

Appareil de prélèvement

nationale exploratoire des pesticides dans l'air ambiant menée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES), l'Institut national de l'environnement C'est en 2018 que les premières mesures des pesticides dans l'air ambiant ont été initiées par Hawa Mayotte dans le cadre de la campagne

Mesure des pesticides dans l'air ambiant à Mayotte

industriel et des risques (INERIS) et Atmo France (Fédération des associations de surveillance de la qualité de l'air).

Compte tenu d'une agriculture assez homogène, orientée dans le maraîchage, en collaboration avec la cellule Ecophyto du lycée agricole de Coconi et la DAAF (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), comme dans les autres DROM (sur décision de l'ANSES et l'INERIS) un site représentatif de la culture maraîchère sur l'île a été instrumenté et est positionné dans le

Le site de mesure



La campagne de mesure

La campagne dure un an. 18 prélèvements seront réalisés tout le long de la campagne.

Pendant l'épandage, en fonction des conditions météorologiques et des modes d'applications, de 25% à 75% des produits phytosanitaires ne se déposent pas sur les aires traitées et peut atteindre jusqu'à 90% sur des sols humides. Cela contamine l'air et les Les pesticides peuvent donc s'introduire dans l'air lors de l'application mais aussi après leur dépôt en se volatilisant ou encore en s'y diffusant par des phénomènes d'érosion. De la même façon, les pesticides utilisés par les particuliers (jardinage, traitement des animaux) ou par les municipalités (entretien des espaces verts, des cimetières ou de la voirie) se retrouvent également en partie dans l'air.



Hawa Mayotte est l'Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air de Mayotte.

Qui sommes nous ?

Elle est chargée de :

- ◊ surveiller la qualité de l'air à Mayotte
- ◊ étudier la qualité de l'air pour mieux la comprendre
- Hawa Mayotte qui est encore en évaluation préliminaire mesure près d'une ◊ informer les mahorais sur les effets néfastes de la pollution de l'air dizaine de polluants (NO2, PM10, CO, ...) sur une dizaine de site.

Quels effets sur notre santé?

Il y a deux formes d'intoxications aux pesticides.

- Une intoxication aigüe, liée à une très forte exposition sur un temps court : empoisonnements,
 - risques cutanés ou oculaires.
- ◆ Une intoxication chronique, liée à une plus faible exposition sur un temps plus long :
- troubles neurologiques, ... infertilité · diabètes

malformations

- asthme

Sans oublier que de nombreux pesticides sont des perturbateurs endocriniens

Quelles solutions

Jardiner et cultiver autrement est bon pour votre santé et bon pour votre environnement :

- Pratiquer le paillage (recouvrir les espaces en terre nue pour éviter la colonisation par ◊ Utiliser des solutions naturelles comme les insectes (rois de la lutte biologique)
- Oésherber manuellement les plants indésirables)
- ◊ Consommer des produits écologiques
- Choisir des végétaux rustiques adaptés au milieu

Hawa Mayotte — Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air de Mayotte ∰ www.hawa-mayotte.fr (♣) Hawa Mayotte

www.hawa-mayotte.fr

Fête de l'énergie 2018

Hawa Mayotte a été invité à la 4^{ème} édition de la Fête de l'Energie à Mayotte qui s'est tenue le 10 novembre 2018, à la Place de la République de Mamoudzou, de 8h à 13h. L'évènement a été organisé par EIE Mayotte (Espace Info Energie) en collaboration avec EDM et les Naturalistes de Mayotte.

Pour cette édition, la fête de l'énergie a été animée par Saandati, animatrice radio chez Mayotte la Première. La journée a été ouverte par un discours du président des Naturalistes de Mayotte, Mr Michel CHARPENTIER, suivi de danse et chants traditionnels orchestrés par l'association Ylangs de Tsingoni.

Cette fête de l'énergie a été un franc succès avec plus de 500 visiteurs venus à la rencontre des différents exposants.











Mieux respirer. C'est ça l'idée!





Sais-tu que l'Air est essentiel à ta vie ?

Tu en respires 15 000 litres par jour! tous les jours!

Alors pour préserver l'Air et ta santé:

- Préfère la marche ou le vélo pour te déplacer
- Aère bien ta chambre et ta maison
- Ne brûle pas de détritus et de déchets verts

HUDUMU YI HAWA YAHO!

www.hawa-mayotte.fr







MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE